



à l'aide: proposition de rectification ou contrôle fiscal!

Par **aemrys**, le **02/02/2008** à **15:54**

bonjour,

je viens de recevoir de la part du centre des impôts dont je dépends une proposition de rectification, nouveau terme qui désigne un contrôle fiscal!

On me reproche d'avoir acheté mon appartement moins cher que les tarifs pratiqués à l'époque sur le même genre de bien dans la même ville.

il est vrai que j'ai eu de la chance mais comment prouver à l'administration que c'est bien le prix que m'a proposé l'ancien propriétaire qui s'était renseigné auprès de l'agence qui gérait son bien!! Mon notaire avait trouvé à l'époque que le prix était "normal". La banque ne m'a rien dit!

ai-je des chances de ne rien payer? je compte prendre rdv avec le centre des impôts.

merci par avance de votre aide